

MINISTRE DES TRANSPORTS

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES
MARITIMES ET PORTUAIRES

LE DIRECTEUR GENERAL

N° **621** 
MT/DGAMP/DSAPD/S-DSMP

Objet : Approbation de l'évaluation et du
plan de sûreté de votre
installation portuaire

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de l'évaluation et plan de sûreté révisés de votre installation portuaire.

Après lecture et examen desdits documents, Il en résulte que leur contenu reflète de façon satisfaisante les prescriptions des parties A et B du Code International pour la sûreté des navires et des Installations portuaires dit Code ISPS.

En conséquence, j'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que l'évaluation et le plan de sûreté de l'installation portuaire de San Pedro présentés sont approuvés.

A cet effet, la déclaration de conformité de l'Installation Portuaire et le certificat de conformité (SoCPF) du Port Autonome de San Pedro vous seront officiellement délivrés au cours d'une cérémonie au Port Autonome de San Pedro à une date que nous conviendrons de commun accord.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'expression de ma considération distinguée.

Ampliations :

MT/CAB	01
DSAPD	01
SOLEN	01
Arch/Chrono	02

Colonel TANO Koffi
Administrateur des Affaires Maritimes et Portuaires
Directeur Général des Affaires Maritimes



Abidjan, le **05 NOV 2014**

A

**Monsieur le Directeur Général du
Port Autonome**

SAN PEDRO



11/11/14

